



Procès-verbal de la séance du 27 juin 2022

Appel

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2022
3. Préavis municipal No 02/2022 – Révision des Statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)
4. Préavis municipal No 03/2022 – Comptes et gestion 2021
5. Election du Bureau du Conseil communal :
 - a. Du Président
 - b. Du premier Vice-Président
 - c. Du deuxième Vice-Président
 - d. Des scrutateurs
 - e. Des scrutateurs suppléants
6. Horizon 2026 – Présentation de la démarche
7. Communications municipales
8. Communications du Bureau
9. Divers et propositions individuelles

Le Président, M. Jean-Nicolas Muff, ouvre la séance à 20h précises en saluant les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité et le public présent dans la salle. Il mentionne que le streaming ne fonctionne malheureusement pas pour l'instant. Pour les interventions des Conseillers, il rappelle la procédure d'utilisation du micro, nécessaire afin de garantir un bon enregistrement pour les besoins du PV. Il demande aux personnes présentes d'éteindre les téléphones portables et constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Il annonce l'absence des personnes qui se sont excusées pour la séance, soit :

Mmes Doris Laydu, Delphine Zurn

MM. Youri Borboën, Davide Piras, Francisco Ruiz, Dominique Tavel et Luc Vuagniaux.

Appel

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 52 membres du Conseil.

Non-excusee : Mme Sara Wagner

Le quorum étant atteint, conformément à l'article 51 du Règlement du Conseil communal, l'Assemblée peut donc valablement délibérer. La séance est ouverte. Le Président salue M. Cand, Journal de Morges qui vient d'arriver.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Nicolas Muff demande à l'Assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 7 mars 2022

Le Président demande s'il y a des remarques concernant ce PV. M. Thierry Pache signale une erreur en page 42, 4^{ème} paragraphe, intervention de M. Markus Christen, où il faut lire Fr. 2'800'000.-. M. Jean-Nicolas Muff le remercie et demande s'il y a d'autres remarques, ce qui n'est pas le cas. Le PV ainsi modifié est donc adopté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

3. Préavis municipal No 02/2022 – Révision des Statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Christian Müller, Municipal qui rappelle que, selon la loi sur les Communes dans le cadre de cette révision de statuts de l'association, il s'agit d'une procédure dite « qualifiée » ; ce préavis ne peut en aucun cas être amendé. Il ne peut être que validé ou refusé.

Le Président demande si un autre membre de la Municipalité souhaite prendre la parole, ce qui n'est pas le cas.

Il passe la parole à M. Antoine Gerber, Président de la Commission des routes + évacuation et épuration des eaux, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Jean-Nicolas Muff demande si un autre membre de cette commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Il ouvre la discussion. Personne ne souhaitant prendre la parole, M. Jean-Nicolas Muff clôt le débat et passe au vote sur le préavis dont il lit les conclusions :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal N° 02/2022,
- vu le rapport de la Commission des routes + évacuation et épuration des eaux,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'adopter les Statuts révisés de l'ERM, ainsi que leurs annexes « Révision 2022 »

4. Préavis municipal No 03/2022 – Comptes et Gestion 2021

M. Jean-Nicolas Muff annonce que le Rapport de Gestion de la Municipalité sera traité en premier ainsi que le Rapport de la Commission de Gestion, puis suivra l'examen des comptes et au Rapport de la Commission des Finances. Ceci avant de voter sur le préavis. Il passe ensuite la parole à M. Jerome de Benedictis, Syndic qui commente les Comptes qui montrent un bénéfice d'environ Fr. 860'000.-, ce qui est très encourageant. (*Ndlr : la présentation des Comptes 2021 sera envoyée aux Conseillers par courriel dans les meilleurs délais*). Il termine son intervention en annonçant que la Municipalité vient d'être informée que le décompte définitif de la péréquation 2021 sera encore plus favorable que prévu, ce qui se reflètera dans les comptes 2022.

M. Jean-Nicolas Muff le remercie et demande si un autre membre de la Municipalité souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Il passe la parole à M. Jean-François Martin, Président de la Commission de gestion qui annonce tout d'abord que le streaming fonctionne à présent. Il mentionne qu'une fiche corrective a été distribuée en début de séance et qu'elle remplace la page 27 du rapport de la Commission de gestion. Il n'a pas d'autres remarques.

Le Président salue les personnes suivant la séance en streaming et demande si un autre membre de la commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas. Il ouvre le débat sur la gestion de la Municipalité ainsi que sur le Rapport de la Commission de gestion.

M. Jacques Perrinjaquet revient sur le Rapport de la Commission de gestion et se réfère à la page 8, point 13 concernant les cyberattaques. Il ne trouve pas la réponse à la question posée par la Commission de gestion. Il repose dès lors la question à la Municipalité : des cyberattaques ont-elles eu lieu en 2021 ?

M. Jerome de Benedictis répond qu'aucune attaque n'a eu lieu. Le cas échéant, le Conseil communal en aurait été informé.

Le Président passe aux Comptes 2021 et passe la parole à M. Thierry Pache, Président de la Commission des finances, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Il demande si un autre membre de la Commission des Finances souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

M. Jean-Nicolas Muff passe en revue page par page les Comptes 2021 et rappelle que les comptes de l'EPSP sont joints uniquement pour information. Il invite les Conseillères et Conseillers à intervenir en cas de question.

Page 12 : M. Markus Christen revient sur la réévaluation du Château et son annexe. Les montants ont augmenté de Fr. 0 à Fr. 1'695'000.- pour une partie et pour l'Auberge de Fr. 438'376.40 à Fr. 4'100'000.-. Cela correspond à une surévaluation d'environ Fr. 5'357'000.-. En page 4, il était mentionné que ce cash-flow est principalement constitué du reclassement du Château et de l'Auberge du patrimoine administratif au patrimoine financier, soit Fr. 3'580'000.- et demande où se trouve le reste, soit env. Fr. 1.8 mio ?

M. Jerome de Benedictis répond qu'il aurait souhaité recevoir cette question avant la séance, mais tentera d'y répondre directement. Il présume qu'il s'agit de l'amortissement en cours, notamment du Château et des travaux à l'Auberge et au Saugey 6. Cet amortissement a été interrompu, ce qui représente la différence entre le montant mis à la réserve et le montant qui figure à l'actif du Bilan. Il demande que le PV mentionne qu'il émet des réserves sur cette réponse.

M. Jean-Nicolas termine la lecture et demande s'il y a encore des questions, ce qui n'est pas le cas. Il clôt la discussion et passe au vote sur le préavis dont il lit les conclusions :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

après avoir pris connaissance

- des comptes,
- du rapport de gestion de la Municipalité,
- du rapport de la Commission de gestion,
- du rapport de la Commission des finances,

DECIDE A L'UNANIMITE

1. d'accepter les comptes 2021 de la bourse communale, ainsi que les comptes de fonctionnement et les bilans tels qu'ils sont présentés,
2. de donner décharge de son mandat à la Commission de gestion et à la Commission des finances,
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

5. Election du Bureau

M. Jean-Nicolas Muff rappelle que les articles 12 et 41 du règlement du Conseil communal autorisent à procéder par élection tacite lorsque le nombre de candidats est égal au nombre de places à pourvoir et que ce sera utilisé chaque fois que possible. Il précise que malgré les intitulés sur l'ordre du jour au masculin par simplification, ces postes sont exprimés tant au féminin qu'au masculin.

Le Bureau a établi des contacts en vue de ces élections, mais chacun et chacune peut encore présenter sa candidature ce soir.

5.a. Élection du Président

Le Président propose la candidature de Mme Muriel Andrey, actuellement 1^{ère} Vice-Présidente au poste de Présidente, et lui demande si elle l'accepte, ce qui est le cas. Il demande s'il y a d'autres candidats, ce qui n'est pas le cas. Mme Muriel Andrey est élue par acclamation.

5.b. Élection du 1^{er} Vice-Président

M. Jean-Nicolas Muff propose la candidature de M. Sébastien Baconnier, actuellement 2^{ème} Vice-Président au poste de 1^{er} Vice-Président et lui demande s'il l'accepte, ce qui est le cas. Il demande s'il y a d'autres candidats, ce qui n'est pas le cas. M. Sébastien Baconnier est élu par acclamation.

5.c. Élection du 2^{ème} Vice-Président

M. Jean-Nicolas Muff demande s'il y a des candidats au poste de 2^{ème} Vice-Président. M. Sébastien Baconnier propose la candidature de M. Jean-François Martin.

Le Président demande à M. Jean-François Martin s'il accepte la candidature, ce qui est le cas. Il demande ensuite s'il y a d'autres candidats, ce qui n'est pas le cas. M. Jean-François Martin est élu par acclamation.

5.d. Élection des scrutateurs

M. Jean-Nicolas Muff rappelle que conformément à l'art. 12 du règlement du Conseil communal, les scrutateurs et scrutateurs suppléants sont élus non pas individuellement mais au scrutin de liste. Il demande aux scrutateurs suppléants actuels, Mme Mireille Gogniat et M. Hans Bachmann, s'ils sont candidats aux postes de scrutateurs, ce qui est le cas. Il n'y a pas d'autres candidatures et ils sont élus par acclamation.

5.e. Élection des scrutateurs suppléants

Le Président demande s'il y a des candidats aux postes de scrutateurs suppléants. M. François Vogel présente la candidature de M. Valéry Ponsar qui accepte d'être candidat.

Mme Mireille Gogniat présente la candidature de Mme Héloïse Denham qui accepte d'être candidate. Il n'y a pas d'autres candidatures et ils sont élus par acclamation.

6. Horizon 2026 – Présentation de la démarche

M. Jean-Nicolas Muff annonce qu'à la demande de M. Jerome de Benedictis, Syndic, il a accepté que la Municipalité soit accompagnée pour ce point de l'ordre du jour de M. Romain Boillat du bureau Numéra. Il demande s'il y a des oppositions à cette participation, ce qui n'est pas le cas. Il prie M. Romain Boillat de venir devant l'Assemblée.

Mme Catherine Bertone précise qu'elle s'appuie sur la démarche développée par Région Morges. Elle procède ensuite à la présentation. *(Ndlr : la présentation sera envoyée aux Conseillers par courriel dans les meilleurs délais).*

Elle remercie la Commission du développement durable qu'elle a beaucoup mobilisée ce semestre. Elle estime qu'il manque encore de l'information pour se rendre compte de ce qui est entrepris à Echandens. Elle présente un site internet interactif, version « pilote » et invite l'assemblée à interagir à travers ce site, afin de partager des informations et expériences personnelles.

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Romain Boillat et invite l'assemblée à poser d'éventuelles questions en fin de sa présentation.

M. Romain Boillat présente le prototype de la plateforme avec les principales thématiques qui servira à mettre en relation le plan d'action en matière de développement durable de la Municipalité avec les résultats effectifs.

Mme Catherine Bertone le remercie et encourage les Conseillers en tant qu'élus d'en parler autour d'eux.

M. Peter Rothrock entend de la part des jeunes que l'avenir sera construit sur des cendres, puisque tout ce qui existe encore aujourd'hui sera détruit. Il demande quels sont les priorités et les obstacles pour garantir un avenir à la prochaine génération.

Mme Catherine Bertone partage le constat, mais estime qu'aujourd'hui c'est au tour de chacun de réagir et ce site encourage la population à s'investir personnellement. C'est aujourd'hui qu'il faut commencer, pas à pas. Les enjeux prioritaires sont la mobilité et l'énergie ; à chacun d'avancer à sa manière. Elle précise qu'un groupe de jeunes sera constitué cet été, afin de leur donner la parole et faire connaître leur vision.

M. Luc Vittoz a appris que le Canton soutenait les Communes avec un « plan énergie et climat communal » (PECC) ; il s'agit d'un soutien financier sur quatre ans. Une trentaine de Communes s'y sont intéressées et un groupement intercommunal avait été mis en place, incluant notamment Denges, Echichens, Lonay, Lully et Tolochenaz. Il demande si Echandens s'est posé la question d'y participer et si la Municipalité a réfléchi à la possibilité de faire des assises ou ateliers, notamment pour les jeunes.

Mme Catherine Bertone confirme qu'en ce qui concerne la participation au PECC, la question s'est posée, mais la Municipalité a pris ce projet en main dès le début de la législature et des projets pilotes ont déjà démarrés. Quand les PECC ont commencé au niveau régional, la Municipalité a répondu présent puis s'est rendue compte qu'Echandens réfléchissait déjà à la mise en œuvre et non plus à la démarche de base. Dès lors, la Municipalité a choisi de continuer seule pour avancer, plutôt que d'attendre les autres Communes, même si elle estime toujours intéressant de participer à une démarche régionale. La Municipalité reste en étroite collaboration avec cette démarche de Région Morges pour être au courant de tout ce qui se fait. Il y aura entre autres des ateliers en commun.

En ce qui concerne la question des assises, elle estime qu'il s'agit d'une bonne idée. Au stade actuel, la Municipalité souhaite suivre le développement du groupe de jeunes qui sera constitué, mais retient l'idée des assises. D'autre part, des journées d'information thématiques seront organisées pour les propriétaires concernant l'assainissement de leur bâtiment. Une soirée d'information pour les entreprises par rapport à des thématiques spécifiques sera également organisée.

Il n'y a pas d'autres interventions ; le Président clôt la discussion, remercie M. Romain Boillat de sa présence et le prie de rejoindre le public.

7. Communications municipales

M. Xavier Dutruit :

1. MBC, Lignes 702 et 705

Le 3 juillet prochain le réseau des MBC subira des modifications de lignes avec l'ajout de la 706 qui reliera Lonay parc à Tolothenaz les Noyers, cette ligne sera active seulement en période scolaire, du lundi au vendredi.

La cadence et le tracé des lignes 702 et 705 qui traversent notre village restent inchangés.

La ligne 705 aura une déviation d'itinéraire à Lonay pour éviter les travaux qui auront cours prochainement sur la route des Pressoirs.

Modification de parcours pour la ligne 702 : La ligne ne desservira plus le centre du village de Tolothenaz, elle desservira la zone industrielle de Tolothenaz, l'avenue de Riond Bosson et le Parc des Sports. De même, elle empruntera désormais l'avenue de Chanel pour rejoindre les avenues de Plan et de Lonay. Elle ne passera plus par le centre de Lonay. Les arrêts Casino et Temple à Morges ne seront desservis que les samedis et dimanches.

Les plans des nouveaux tracés sont consultables sur le site des MBC ou auprès de moi-même à la fin de la séance.

2. Club-house du tennis

Une modification de projet de la part de l'architecte est en cours avec une consultation de la DGTL afin de faire accepter le projet par le canton.

3. Ferme du Château

Pour pouvoir vous présenter un nouveau préavis pour la transformation de la ferme du Château, la Municipalité a mandaté l'architecte pour une étude complémentaire. Coût de celle-ci : Fr. 15'000.00

4. Refuge

Suite au contrôle de la toiture du refuge, celle-ci a nécessité une réfection. Coût Fr. 2'272.40

5. Bâtiment Saugey 6

Suite à une panne, le moteur de l'ascenseur a dû être remplacé. Coût Fr. 1'820.00

6. PPA Grand-Pré

Le dossier d'enquête pour la construction des bâtiments du PPA Grand-Pré a été déposé par l'architecte en charge du dossier. Il est en cours de contrôle de la part de notre service technique.

7. Croix de la pharmacie

Suite à la demande de notre pharmacie pour avoir une meilleure visibilité, la Municipalité a accepté la pose d'une croix ; celle posée ne convient pas à la pharmacie et votre

Municipalité. Une proposition de modification est attendue de la part de l'entreprise qui a posé la croix.

8. Château

Suite à une panne de la machine à laver dans la buanderie du Château, il a été procédé à sa réparation en lieu et place de son remplacement. Coût Fr. 2'245.10.

Suite à l'ébouage des radiateurs, Nous avons procédé à une uniformisation des vannes thermostatiques. Coût Fr. 2'300.00.

M. Jerome de Benedictis :

1. Personnel Communal

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer le recrutement de Mme Sandrine Coley au poste de collaboratrice au Contrôle des Habitants et de Mme Marta Pinto au poste de secrétaire Municipale adjointe. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur leurs précieuses compétences et nous leur souhaitons la bienvenue à la Commune d'Echandens.

2. Facture sociale et péréquation intercommunale – Point de situation

A la suite des assises de la facture sociale, auxquelles quelques représentants de votre assemblée ont eu l'occasion de participer, la Municipalité constate avec satisfaction un enthousiasme derrière cette cause puisque les communes recourantes au décompte de la péréquation 2021 devraient voir leur nombre sensiblement augmenter. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de l'avancement de la procédure au Tribunal Fédéral.

3. Remplacement de la machine à affranchir

Notre machine permettant d'affranchir le courrier étant arrivée en fin de vie et ne disposant plus de support technique, la Municipalité a décidé de remplacer cette dernière. Coût de l'opération Fr. 3'900.00.

4. Technique de la salle des Utins

Vous aurez constaté des problèmes techniques ce soir. Le concierge, M. Luis Da Silva est discrètement intervenu, avec l'aide d'un dépannage à distance de la part de l'entreprise scénique, pour réparer le streaming. Ces pannes sont intervenues, malgré des tests effectués dans l'après-midi. Quelques changements dans la salle ont eu lieu, notamment le service streaming qui est maintenant sous clé du pass communal. Au niveau de la diffusion en direct on est passé d'une Apple-TV à un système permettant de diffuser des images de tout ordinateur (Mac, PC, Linux). Merci à Luis et à Marco qui ont permis la diffusion de la présentation Horizon 2026. Les présentations n'ayant pas pu être diffusées seront transmis aux Conseillers par email.

Mme Catherine Bertone :

1. Charte des Jardins

Suite au très beau stand organisé par la Voirie dans le cadre du marché des Artisans, la promotion de la Charte des Jardins par le personnel communal a permis de pratiquement doubler le nombre d'adhérents. Ce programme initié par Région-Morges et auquel participe la Municipalité depuis déjà plusieurs années va être poursuivi. Il permet d'adopter les bonnes pratiques dans nos jardins. L'adhésion se fait sur la base d'une démarche volontaire et personnelle. Nous vous encourageons à y participer et à vous inscrire pour recevoir les deux newsletters annuelles et les cadeaux des membres.

J'en profite pour remercier chaleureusement le personnel communal pour son investissement lors de cette journée et pour l'équipe du stand du marché pour leur accueil et engagement.

2. Cabane à insectes

Afin d'offrir des espaces pour le maintien de la biodiversité et en continuité des entretiens différenciés réalisés sur les espaces communaux, la Municipalité a proposé aux enseignantes d'Echandens et au Jardin d'enfants de réaliser des cabanes à insectes. Nous remercions l'ensemble des maîtresses et la responsable du Jardin d'enfants qui ont répondu très favorablement à cette initiative. Elles ont réalisé avec leurs élèves enthousiastes cinq cabanes à insectes qui seront installées demain sur la commune.

3. Entretien différencié

Dans le cadre du programme de Région-Morges pour l'entretien différencié des espaces verts, un premier bilan a été réalisé. Pour rappel, l'objectif est de laisser plus de place à la végétation, de ne faucher qu'une à trois fois par année selon le type de végétation et de laisser ainsi des espaces de nourriture et de refuge pour la faune et la flore. Les premiers résultats sont très encourageants, les fleurs et la diversité des plantes reviennent et sont accompagnées des insectes, en tant que base pour toute la chaîne alimentaire. A l'heure de l'effondrement des populations d'insectes et de préoccupations pour notre propre alimentation, notamment à cause du manque de pollinisateurs, ces initiatives sont précieuses.

4. Vin communal

Le vin communal est désormais disponible. Le prix du carton de 6 bt de vin blanc est fixé à Fr. 60.00 et le carton de 6 bt de vin rouge à Fr. 80.00.

5. Cèdre du château

Le très beau cèdre situé dans le parc du château au coin côté rue du Château et Chemin de la Petite-Forge va malheureusement devoir être abattu. C'est une triste nouvelle pour un si bel arbre plus que centenaire. L'expertise réalisée a confirmé que ce cèdre est mort et qu'il doit être abattu rapidement afin d'éviter tout accident lié à des chutes de branches dans un lieu très fréquenté. De manière générale, nous remarquons que les résineux sont plus touchés par des dépérissements et qu'ils sont plus sensibles aux fortes sécheresses.

6. Centre du village

La Municipalité souhaite démarrer les discussions concernant le centre du village dès la rentrée. Trois ateliers participatifs seront organisés afin de réunir les membres du conseil intéressés, des représentants des commerçants et des représentants des jeunes. Il s'agira de prendre note des attentes, de définir des objectifs communs pour former une vision d'avenir de cet espace central de notre commune.

7. Zones artisanales et industrielles

La Municipalité s'est penchée sur l'avenir de nos zones artisanales et industrielles, constatant que cet espace a évolué ces dernières décennies parfois de manière incohérente. Ces zones représentent une des portes d'entrée de notre village et abritent une part majoritaire de nos emplois communaux ainsi qu'un quart des habitants. La Municipalité souhaite offrir le cadre nécessaire à un développement harmonieux en coordination avec les enjeux à venir.

Mme Katharina Zurn :**1. Aide humanitaire**

Dans sa séance du 7 juin 2022, la Commission d'Aide humanitaire a décidé de soutenir les projets suivants :

	Fr.
Centre pour la Promotion de la Santé, Kangu (RDC)	2 000.00
FEDEVACO, projet Utsana, eau potable et assainissement Mozambique	8 000.00
Sentinelles – Noma	3 000.00
FEDEVACO, Nouvelle Planète, groupements de femmes et maraîchage au Sénégal	3 000.00
Paysans Solidaires	2 000.00
TOTAL	18 000.00

Une aide d'urgence de Fr. 5 000.00 a été versée pour l'Ukraine.

La Commission propose de garder les Fr. 2'000.00 restants du budget 2022 de Fr. 25'000.00 pour d'éventuelles demandes d'urgence.

2. Patrimoine 2020-2022

La Municipalité attend le bon à tirer pour l'impression du livre sur Echandens. Elle se réjouit de vous faire découvrir cette œuvre intéressante sur l'histoire et la vie de notre village après la pause estivale.

3. Stand de Tir

Les travaux de génie-civil au sous-sol du Stand de Tir sont terminés et l'agrandissement des sanitaires pourra être effectué en juillet, avant le week-end de l'Abbaye d'Echandens.

4. Nouveau complexe scolaire

Le concours anonyme, premier degré, a eu du succès et de nombreux projets ont été rendus. Ils vont être analysés et délibérés ces prochains jours. Le lancement du deuxième degré est prévu début juillet.

5. Centre sportif En Rueyre

Les Municipaux responsables de Bussigny et d'Echandens se sont rencontrés pour discuter de l'avenir de Rueyre en tenant compte des besoins des deux clubs de football. Les deux communes ont demandé une étude de faisabilité pour mettre les terrains aux normes, dont un terrain et demi en synthétique, refaire les vestiaires, la buvette et aménager le parking. Nous pourrions vous donner plus de précisions lors d'une prochaine séance du Conseil Communal.

M. Christian Müller :**1. Tour de France**

Pour rappel, le tour de France passera dans notre village le samedi 9 juillet. Les routes de la Gare et de Bremblens seront fermées à la circulation depuis environ 13h00 et ce jusqu'à 18h30.

Le centre du village sera en mode « manifestation ». En effet, différents stands de nourriture et de boissons, ainsi qu'un écran géant y seront installés, sous la direction des USL, que je profite de remercier pour leur investissement dans la vie de notre village.

2. Remplacement oriflammes

Afin que notre village soit encore plus beau lors des manifestations, nous avons procédé au remplacement d'une partie de nos oriflammes, pour un montant de Fr. 7'285.35.

3. Achat sel à neige

En prévision de cet hiver et afin de bénéficier de prix avantageux, nous avons complété notre silo à sel, ceci pour un montant de Fr. 4'442.63.

4. Réfection grilles et couvercles de routes

Comme chaque année, des travaux d'entretiens et de rénovations doivent être effectués sur nos routes, ainsi nous avons dû remplacer des couvercles de routes pour un montant de Fr. 10'985.40.

5. Apprentie

Après trois ans de formation, Léa Laterali a brillamment réussi ses examens de fin d'apprentissage. La Municipalité la félicite et lui souhaite une bonne continuation dans la suite de sa vie professionnelle.

6. Gendarmerie

Le poste mobile de gendarmerie sera présent le 29 juillet dans notre village. En cas de besoin, ce dernier se trouve généralement sur le parking du Saughey.

7. Perséides

Notre commune participera conjointement avec les communes de l'ouest Lausannois ainsi que nos voisines directes, la nuit du 11 au 12 août à l'extinction de l'éclairage public, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire.

Si vous devez vous déplacer lors de cette nuit, la Municipalité vous rappelle qu'il est préférable de s'habiller avec des couleurs claires, de vous munir d'une lampe de poche et de faire attention où vous mettez les pieds !

8. Rte de la Gare et de Bremblens

La dernière phase contraignante a bien eu lieu du vendredi 17 juin au soir au dimanche matin 19 juin. La couche d'usure a été appliquée. Nous pouvons dire que techniquement tout s'est bien passé. Il n'en a pas été de même « physiquement » lors de la fermeture de la route, le vendredi soir, ou votre serviteur a dû venir prêter main forte à notre ASP, afin de faire respecter les interdictions mises en place.

En effet, il est sidérant de constater le comportement de quelques « énerguèmes » et habitants du village, réussissant à passer à côté de la barrière mise en place, de monter sur le trottoir et rouler dans la colle fraîchement appliquée et nous répondre, lorsqu'ils sont stoppés « je n'avais pas vu » !

Ou alors encore mieux, chercher à monter sur le trottoir, n'y arrivant pas, sortir de son véhicule, déplacer la barrière munie du panneau ad hoc, rouler sur l'enrobé fraîchement posé, ressortir du véhicule pour remettre ladite barrière, puis se réengager dans le giratoire

de la Poste en réussissant cette fois-ci à monter et rouler sur le trottoir. Point positif, le conducteur a cédé la priorité à un autre automobiliste déjà engagé dans le giratoire.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité sera contrainte, à l'avenir, de renforcer les contrôles et de prendre des sanctions, en cas de nécessité.

8. Communications du Bureau

Résultats des élections fédérales du 15 mai :

Objet No 1, Loi sur le cinéma : 526 oui – 164 non

Objet No. 2, Loi sur la transplantation : 561 oui – 141 non

Objet No. 3, Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes : 559 oui – 124 non

Commission de recours fiscal : Son président, M. Paul Diserens a annoncé que la Commission s'est réunie pour traiter sept dossiers portant sur l'année 2021. Les décisions ont été envoyées durant la semaine dernière.

Sortie du Conseil: Le Bureau a beaucoup apprécié les différents messages et remerciements de plusieurs personnes. Les photos prises lors de cette journée peuvent être adressées au Bureau du Conseil et seront ajoutées à celles prises par M. Michel Pellegrinelli, que le Bureau remercie de son travail. Un lien sera envoyé durant l'été pour télécharger les photos mises à disposition. Un article paraîtra dans la prochaine édition du Journal d'Echandens.

Lors de la visite intéressante et réussie du Stade de la Maladière, le Xamax a remis au Conseil un maillot dédicacé par ses joueurs. Celui-ci sera mieux mis en valeur au Club de Foot d'Echandens que dans les archives du Conseil. M. Jean-Nicolas Muff invite donc son Président, M. Stéphane Steiner de le récupérer.

9. Divers et propositions individuelles

M. Jacques Perrinjaquet informe que la fête de l'Abbaye aura lieu les 13, 14 et 15 août prochains. Le programme détaillé de la manifestation est publié dans le journal d'Echandens, édition de juin ainsi que sur le site de la Commune. Pour la première fois, lors des tirs de vendredi après-midi et du samedi, une cible sera ouverte à toute la population de plus de 16 ans. Il sera ainsi possible de tirer, avec l'aide d'un moniteur, une passe de 5 coups d'essais, suivi de 5 coups d'exercice. Les meilleurs résultats seront récompensés le dimanche à 11h00 sous la cantine lors de la proclamation officielle. La place des fêtes se situera comme d'habitude à côté de l'Administration communale avec sa cantine, ses manèges et offrira à tous l'occasion de se rencontrer, se restaurer et se divertir.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt le point 9 et adresse quelques mots à l'Assemblée. Ses paroles sont retranscrites ci-dessous :

Cette séance est pour moi la dernière au perchoir et je vais rejoindre l'Assemblée et pourrai participer aux débats. Malgré les aléas que nous avons traversés, je tiens à dire le plaisir que j'ai eu à me trouver aux commandes et face à vous durant ces 21 mois.

Je vous remercie Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, pour les riches échanges lors de nos séances, et pour les importants travaux en Commissions, signe du dynamisme de notre Assemblée.

Merci aussi et surtout à vous chers collègues du Bureau, qui avec énergie et implication m'avez soutenu et même parfois supporté durant nos multiples et souvent longues séances.

Une mention spéciale à François et Philip qui terminez ce soir votre présence au sein du Bureau. Nous avons fait une chouette équipe et je vous suis extrêmement reconnaissant pour votre travail.

Remerciements également à vous Mesdames et Messieurs de la Municipalité pour les échanges et le dialogue chaque fois que nécessaire. Et particulièrement à M. Le Syndic : pour nos discussions franches et dynamiques, empreintes de convivialité et respect. Merci Jerome !

Je ne peux pas manquer de remercier aussi :

M. Ceppi et son efficace équipe de l'Administration, toujours prête à nous aider.....

M. Da Silva pour sa disponibilité et réactivité dans la préparation des locaux.....

M. De Freitas et à l'équipe de la voirie pour votre aide chaque fois que nécessaire et pour l'entretien du notre village.....

Et j'oublie forcément de nommer plusieurs personnes, qui font qu'Echandens est un magnifique et dynamique village où il fait bon vivre et se retrouver.

Merci pour votre attention.

Il clôt la séance et annonce qu'une verrée sera offerte à l'issue de la séance. Il donne rendez-vous au prochain Conseil qui aura lieu le 10 octobre 2022. Il souhaite une bonne fin de soirée et un bel été aux personnes ayant suivi la séance en streaming, au public présent dans la salle ainsi qu'aux Conseillers/ères ne souhaitant pas participer à la verrée.

M. Jerome de Benedictis remercie à son tour M. Jean-Nicolas Muff pour ses deux années de présidence, la collaboration fructueuse, intéressante et toujours positive puis déclare le bar ouvert.

Le Président :



Jean-Nicolas Muff



La Secrétaire :



Thérèse Maillefer